

PAULH'EN SPORT 2024

Pour Tous - De 8 à 98 ans

Esplanade de la Gare



**Du lundi 8 juillet au
vendredi 2 août 2024**

de 18h30 à 20h



Paulhan

Inscriptions sur place.
Autorisation parentale obligatoire.

Respect des règles sanitaires en vigueur.

PAULH'EN SPORT 2024

QUAND ? DU LUNDI 8 JUILLET AU VENDREDI 2 AOÛT 2024

OU ? À L'ESPLANADE DE LA GARE de 18h30 à 20h

➤ **Équipement indispensable : chaussures de sport, casquette, gourde**

Lancement lundi 8 juillet

- Basket
- Badminton

1 ^{ère} semaine	
Lundi 8 juillet	Basket Badminton
Mardi 9 juillet	Tir à l'arc Foot Basket
Jeudi 11 juillet	Tir à l'arc Basket Badminton
Vendredi 12 juillet	Volley Foot Tchoukball

2 ^{ème} semaine	
Lundi 15 juillet	Lancer de précision Tennis de table Peteca
Mardi 16 juillet	Pétanque Lancer de basket Badminton
Jeudi 18 juillet	Tir à l'arc Tennis de table
Vendredi 19 juillet	Tir de précision Tchoukball Lancer de vortex

3 ^{ème} semaine	
Lundi 22 juillet	Tir à l'arc Foot Basket
Mardi 23 juillet	Lancer de vortex Pétanque Peteca
Jeudi 25 juillet	Volley Tennis ballon Tennis de table
Vendredi 26 juillet	Tennis ballon Tir à l'arc Tchoukball

4 ^{ème} semaine	
Lundi 29 juillet	Tournois Tennis de table
Mardi 30 juillet	Foot Tir à l'arc
Jeudi 1 ^{er} août	Pétanque Foot Tchoukball
Vendredi 2 août	Volley Foot Tchoukball

Clôture vendredi 2 août

Fête musicale

N'hésitez pas à apporter bonbons, gâteaux et boissons pour partager tous ensemble un moment convivial !

REGLEMENT INTERIEUR DU PAULH'EN SPORT ANIMATIONS EXTERIEURES - DE 8 ANS A 98 ANS

Les activités sont mises en place gratuitement par la municipalité de Paulhan dans une ambiance conviviale. Les activités extérieures se déroulent cette année du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024, de 18h30 à 20h sur l'esplanade de la gare. Les participants pourront venir et repartir à tout moment, dans les horaires proposés. Cependant une telle animation n'est possible qu'avec des règles de vie : port d'une tenue adaptée, **interdiction de fumer et d'être en possession de boissons alcoolisées**. En cas d'accident, l'enfant ou l'adolescent est sous la responsabilité de ses parents.

Le devoir de tous :

- respect des personnes (jeunes, adultes, intervenants lors des activités),
- respect de l'hygiène, des consignes de sécurité et sanitaires en vigueur,
- respect de l'environnement et du matériel.

En cas de non-respect, la personne sera exclue immédiatement des activités par l'animateur responsable. Le mineur doit impérativement présenter l'autorisation parentale et son engagement ci-dessous dûment complétés et signés pour participer aux activités. Les photos de groupe pendant les activités seront utilisables sur les supports municipaux de communication dans le respect de chacun.

Les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à participer aux activités de Paulh'en Sport si au moins un parent s'engage à rester impérativement sur le site pendant toute la durée de la présence de son enfant.

✂

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

A remplir par les responsables légaux

Je soussigné(e),, reconnais avoir pris connaissance du règlement de Paulh'en Sport. Je m'engage à en informer mon enfant et à le sensibiliser sur l'importance de ses droits et devoirs. J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Fait à Paulhan, le
Signature :

A remplir par TOUS LES PARTICIPANTS, mineurs ou majeurs.

Je soussigné(e),, reconnais avoir pris connaissance du règlement de Paulh'en Sport. Je m'engage à le respecter pendant la durée des activités sportives.

Fait à Paulhan, le
Signature :

✂

ENGAGEMENT PARENTAL POUR LES MOINS DE 8 ANS

A remplir par les responsables légaux

Je soussigné(e),, reconnais avoir pris connaissance du règlement de Paulh'en Sport. Je m'engage à en informer mon enfant et à le sensibiliser sur l'importance de ses droits et devoirs. Je m'engage à rester sur le site pendant toute la durée de la présence de mon enfant J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Fait à Paulhan, le
Signature :

➤ La municipalité se réserve la possibilité de modifier ou d'annuler tout ou partie du programme en fonction d'événements imprévus